

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

16 crédits		Q2
------------	--	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>Cette UE appelée Travail de fin d'études (TFE) en et sur l'architecture permet à l'étudiant de développer et présenter son TFE. Cette UE est articulée aux Ateliers de recherche qui sont encadrés.</p> <p>Concluant le Master en architecture, le Travail de Fin d'Etude (TFE) est un travail de synthèse original en et sur l'architecture, articulant projet et théorie, développant un questionnement personnel inscrit dans une problématique partagée.</p> <p>Plus particulièrement, les principes fondamentaux du TFE sont explicités comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le TFE est l'aboutissement du Master en architecture. Il conclut la formation universitaire de l'étudiant à la discipline architecturale en reliant les acquis de l'ensemble des unités d'enseignement dispensées. Le TFE conclut l'ensemble des apprentissages des deux ans du cycle de master. Il est préparé par des activités d'enseignement dont l'intensité est croissante au fil du Master : initiation, maturation, approfondissement et accomplissement. • Le TFE est un travail de synthèse personnel et original. Parallèlement aux Ateliers de recherche qui misent sur un encadrement collectif, l'étudiant montre sa capacité à faire synthèse : il réalise son TFE individuellement et il contribue à la production de connaissances nouvelles sur le sujet étudié. • Le TFE est un travail unique en et sur l'architecture. En reliant l'ensemble des UE de la formation, l'étudiant développe un travail à la fois pratique et critique. Ce travail unique donne lieu à une note unique. La rencontre de ces deux visées est centrale. • Le TFE articule projet et théorie de la discipline. Il comporte obligatoirement deux parties interagissantes et indissociables de telle manière que si chacune d'elles possède une valeur en soi, elles valent également l'une par l'autre. L'étudiant développe son TFE à la fois par un processus de projection et un processus d'objectivation. L'articulation entre les deux processus est centrale, bien que l'importance de chacun des deux puisse varier d'un travail à l'autre en fonction du sujet étudié ou de la méthode utilisée. • Le TFE développe un questionnement personnel inscrit dans une problématique partagée. Le TFE prend place à la rencontre d'une question posée et d'une question à poser. D'un côté, un comité d'accompagnement oriente le travail et définit une problématique partagée (un thème, un site) alors que, de l'autre, l'étudiant inscrit dans ce cadre un questionnement personnel qu'il désire développer en autonomie. • Le TFE manifeste l'acquisition des compétences associées au profil du diplômé. L'étudiant répond aux attentes du profil du diplômé, en rencontrant les neuf dimensions du référentiel AA correspondant à ce profil de sortie (cf. annexe 19) : concevoir un projet, expérimenter une démarche artistique, se constituer une culture architecturale, situer son action, aller à la rencontre d'autres disciplines, concrétiser une dimension technique, exprimer, représenter et communiquer une approche architecturale, adopter une attitude professionnelle, poser des choix engagés.
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue de cette activité qui clôture sa formation, l'étudiant est capable de développer en autonomie une démarche d'architecte concrétisée dans un travail de synthèse</p> <p>Ce travail intègre les neuf dimensions du référentiel Acquis d'Apprentissage.</p> <p>Concevoir un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Face à une question complexe d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer les multiples éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Face à une situation quelle qu'elle soit, imaginer et mettre en l'uvre une idée capable d'initier un processus de questionnement <p>1 Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et activer des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer, analyser et interpréter rigoureusement les multiples composantes matérielles, sociales, culturelles qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture <p>Mobiliser d'autres disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activer sa curiosité pour éprouver les fondements de ses acquis. Adopter une démarche transversale en vue d'opérer les transformations pertinentes

	<p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir et utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir en tant qu'acteur conscient de ses responsabilités, prêt à interagir avec les intervenants de l'acte de bâtir <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le travail de l'étudiant.e sera évalué, au terme des 2 ans de Master.</p> <p>L'étudiant.e sera jugé.e sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa capacité à produire une synthèse personnelle et originale (autonomie critique et pratique) • la cohérence globale de sa démarche EN & SUR <p>et particulièrement sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étayer un questionnement d'une manière scientifique et par le projet ; • Développer un projet jusqu'à sa matérialisation ; • Constituer un propos synthétique et faire retour sur cette problématique. <p>Début juin, l'étudiant.e remettra:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la version "pdf" intégrant tous les éléments constituant le TFE (articulation complète du propos écrit et du projet) ; - la version "pdf" de la fiche de synthèse de 2A5 (2000 signes espaces compris) ; - la version "pdf" des trois A1 qui seront les supports de la défense orale en complément de la présentation informatique ; - le texte en version "Word" sans illustration pour vérification du plagiat. - les quatre exemplaires papier couleur reliés ; - trois « panneaux » A1. <p>Le document final rassemble les parties <i>en</i> et <i>sur</i> du travail de fin d'étude. L'ensemble des arguments physiques (dessins, maquettes, etc.) qui serviront de support à la définition et à la présentation du TFE feront partie intégrante de ce document.</p> <p>La partie <i>en</i> architecture comprend des documents graphiques dont le format et le média d'expression sont laissés libres (croquis, schémas, plans, coupes, élévations, maquettes, photos, enregistrements, vidéos, etc.).</p> <p>La partie <i>sur</i> l'architecture permet notamment d'articuler une problématique située (état de l'art, corpus de référence), de communiquer de manière scientifique (bibliographie, notes de bas de page, légende iconographiques, orthographe et syntaxe...) et de dégager des directions de recherche future (ouverture de la conclusion). Ce document est rédigé en français (ou partiellement en anglais); il comprend 60 000 signes espaces compris, hors notes, préface, bibliographie, annexes, index, tables, etc. et les illustrations et/ou graphiques qui explicitent la pensée et le travail développés. Le TFE peut contenir des annexes : photos, vidéos, interview et documents autres (sonores) pouvant figurer sur un cd/dvd.</p> <p>L'ensemble des documents produits par l'étudiant.e dans le cadre de sa réflexion <i>en</i> et <i>sur</i> l'architecture doit fournir au jury les informations nécessaires à une compréhension pertinente et globale du TFE :</p> <ul style="list-style-type: none"> > articulation à une problématique située > communication scientifique > dégagement de directions de recherche future <p>Aucun retard ne sera accepté.</p> <p>L'évaluation se déroule dans le cadre d'une présentation publique devant les membres d'un jury composé de 5 personnes : un.e président.e, le promoteur ou la promotrice, l'expert.e externe (*) et des membres invités internes ou externes. Afin d'assurer une lecture croisée et un équilibre entre les différents jurys, le comité de pilotage du TFE organise et participe aux jurys.</p> <p>Le jour de sa défense orale, l'étudiant.e apportera tous les supports qui lui permettront de soutenir la présentation de son TFE : maquettes, PPT, vidéos, etc. Le PPT explicite le contenu du TFE, en organise la présentation. Aucun nouveau document ne peut être présenté.</p> <p><i>(*) Si aucun.e expert.e n'est désigné.e (et validé.e) au 15 novembre 2020, le jury de l'étudiant.e sera considéré comme complet avec 4 personnes (et l'étudiant.e sera noté 0/20 pour cette partie).</i></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	16		